

La planification au Maroc

Avec la proclamation de l'indépendance, le Maroc s'est trouvé dans une situation économique et sociale et caractérisée par :

- L'absence d'une industrie de base.
- La faiblesse des investissements.
- L'importance du chômage.
- Le manque de cadres et de main d'œuvre qualifiée.

Une telle situation a nécessité l'intervention de l'État dans l'activité économique en vue de sauvegarder l'intérêt général et satisfaire les besoins sociaux. C'est ainsi que le Maroc a décidé de planifier son économie sans remettre en cause les principes de libéralisme.

Les plans successifs au Maroc :

Le plan biennal 1958-1959 : ce plan a été considéré comme un plan d'équipement qui va assurer la transition vers le plan suivant.

Le plan quinquennal 1960-1964 : ce plan fixait 3 objectifs fondamentaux :

- Industrialisation
- Développement du secteur agricole.
- formation des cadres.

Le plan triennal 1965-1967 : ce plan avait fixé des objectifs plus réalistes :

- Croissance du secteur agricole jugé prioritaire (politique des barrages).
- Développement des industries légères exportatrices.
- Développement du tourisme
- Formation des cadres.

NB : ce plan n'a pas réalisé ses objectifs, il s'est achevé par une dette extérieure lourde et une structure agraire stagnante.

Le plan quinquennal 1968-1972 : ses priorités sont les mêmes que celles du plan précédent.

Le plan quinquennal 1973-1977 : on le qualifiait de « plan de développement économique et social » ses principaux objectifs étaient :

- Croissance économique accélérée (7,5% par an)
- Accroissement des investissements (18% par an)

NB : La réalisation de ces objectifs n'a pas été possible à cause de la chute du prix des phosphates sur le marché mondial ce qui a affecté profondément l'économie nationale.

Le plan triennal 1978-1980 : ses orientations principales sont :

- La réduction des importations par l'interdiction de l'importation des produits susceptibles d'être fabriqués localement.
- L'amélioration des équilibres fondamentaux internes et externes.

- La poursuite d'une politique sociale et d'aménagement du territoire en faveur d'une répartition équitable des fruits de la croissance.

Le plan quinquennal 1981-1985 : appelé « plan de relance économique et sociale » il avait comme objectifs :

La défense de l'intégrité territoriale et la relance de l'activité économique par :

- La mobilisation de l'épargne privée.
- L'augmentation des investissements.
- L'amélioration de l'équilibre extérieur par l'augmentation des exportations.
- La lutte contre le chômage.
- La réforme fiscale.

Le plan d'orientation 1988-1992 : la stratégie de développement choisie consistait dans la libéralisation accentuée de l'économie, le désengagement de l'État et la privatisation. Le plan fixe les priorités suivantes :

- L'encouragement des petites et moyennes entreprises (PME).
- L'encouragement de l'initiative privée à travers la privatisation.
- Le développement de l'agriculture.
- Le tourisme.

N.B : depuis 1992, la planification de l'activité économique au Maroc a été abandonnée.

Le Plan quinquennal 1996-2000 : avec le processus de libéralisation, on pensait que la planification n'est plus efficace, ce qui explique son absence en matière de la politique économique au Maroc depuis 1992. Mais les contraintes d'ordre économique et social ont poussé les autorités publiques à la planification dans le cadre du « plan de stratégie de développement économique et sociale ». Les objectifs prévus par le plan sont les suivants :

- La promotion du secteur privé.
- Le maintien des équilibres fondamentaux.
- Le développement des exportations.
- Le développement du monde rural.

N.B : mais ce plan n'a pas vu le jour à cause des événements importants qui sont l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement d'alternance et la régionalisation.

Les nouvelles tentatives : pour faire face à la mondialisation et l'application de l'accord d'association Maroc-UE. Le Maroc a fait retour à la planification avec le plan quinquennal 1999-2003 dont les orientations sont :

L'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale.

La valorisation des ressources humaines.

Le développement du monde rural.

REMARQUE : Un autre plan quinquennal 2005-2010 est prévu pour préparer le Maroc à la zone de libre échange 2010.